

# Soutenir la prise de décision des petits exploitants pour une intensification durable de l'agriculture

## Principales leçons pour les politiques agricoles au Burkina Faso

*Promouvoir une agriculture intensive et durable au sein des petits exploitants va de la survie de ceux-ci et de leur participation à la croissance économique soutenue du pays.*

### Les auteurs :

**ZONGO, W.C. Alex-Fabrice**, Institut de l'environnement et de Recherches Agricoles (INERA), Burkina Faso

**BOURGOU, Tsuamba**, Association Nourrir Sans Détruire (ANSO), Burkina Faso

**ALLEN, Mary**, Practical Action Consulting, Mali

Contact :  
[z.alexfabrice@gmail.com](mailto:z.alexfabrice@gmail.com)

Mars 2020

### INTRODUCTION

Au Burkina Faso, au moins **86% des personnes** en situation de pauvreté vivent en milieu rural et, **77,9% de ces personnes sont des agriculteurs vivriers** (INSD, 2014). Pour contrer la pauvreté, l'agriculture familiale en zone rurale s'apparente ainsi l'une des portes d'entrée privilégiée. Cependant, dans un contexte de changement climatique, les ménages agricoles peinent à s'inscrire dans une logique de production agricole durable qui satisfait à la fois leurs objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Ainsi, promouvoir une agriculture intensive et durable au sein des petits exploitants va de la survie de ceux-ci et de leur participation à la croissance économique soutenue du pays. Cette note politique porte en elle les

leviers pour une politique agricole intensive et durable et présente des recommandations susceptibles de conduire à un changement structurel, au-delà de la simple adoption de technologies agricoles. Elle présente les principaux résultats d'une recherche portant sur la manière dont les petits exploitants agricoles du Burkina Faso perçoivent et gèrent les compromis entre la production et d'autres facteurs socio-économiques et environnementaux. La note se termine par **des messages clés visant à contribuer à la formulation de politique agricole à même d'appuyer les petits exploitants agricoles pour une transition effective vers une intensification durable de l'agriculture tout en satisfaisant leurs besoins de court terme.**

### APPROCHE DE RECHERCHE

Pour une analyse plus approfondie des facteurs contextuels et de leurs influences sur les choix des petits exploitants à la fois du point de vue de l'individu, du ménage, et de la communauté, l'étude s'est déroulée en six (06) étapes consécutives :

- Une analyse de la situation des moyens de subsistance dans les deux communes d'étude dont Bilanga (Gnagna) et Tibga (Gourma) ;

- Une étude de référence sur la perception des acteurs communaux, régionaux et nationaux de l'intensification durable de l'agriculture ;

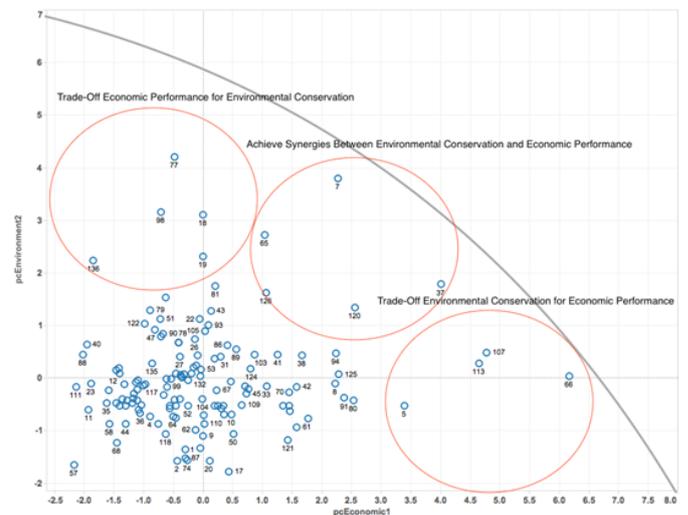
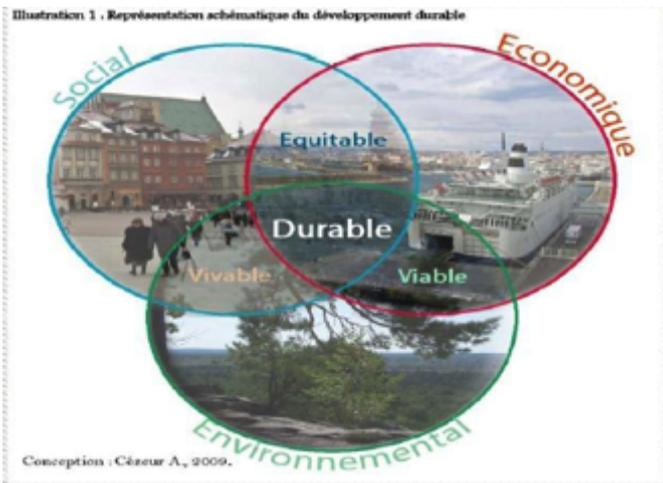
- Une enquête quantitative menée en mai 2017 sur 138 ménages dans 08 villages répartis entre les deux communes a permis au moyen d'une analyse en composante principale d'agréger les indicateurs de l'intensification durable de l'agriculture en trois dimensions que sont l'économique, le social et l'environnemental ;

- La sélection de douze (12) ménages pour les études de cas approfondies en tenant compte de la diversité de pratiques d'intensification durable de l'agriculture dont six (06) ménages dans chacun des deux villages. Pour la sélection des 12 ménages, la Pareto-optimalité a permis de définir les niveaux

d'intensification durable de l'agriculture atteint par chaque ménage. Sur les six (06) ménages par village, trois (03) se caractérisent par un faible niveau sur au moins deux dimensions de l'IDA et les trois (03) autres par un niveau relativement élevé dans au moins deux dimensions de l'IDA ;

- Les études de cas approfondies sur 16 mois (février 2018 à mai 2019) : elles ont utilisé neuf (09) outils au niveau communautaire et quatorze (14) au niveau ménage dans chacun des deux villages. La collecte de données a porté sur les facteurs contextuels (y compris la politique agricole) et sur les processus de prise de décision au sein des douze ménages avant, pendant et après les activités de production agricole. La démarche s'est inspirée de la méthode active de recherche participative (MARP) pour assurer une implication active des acteurs à différentes échelles (communautaire et ménage) ;

- La restitution des principaux résultats de la recherche avec formulation et validation progressive des messages clés par les acteurs aux niveaux communautaire (mai 2019), communal (juin 2019), régional (juillet 2019) et national (mars 2020).



## PRINCIPAUX RESULTATS DE LA RECHERCHE

La recherche a eu pour objectif de cerner la manière dont les petits exploitants agricoles font l'arbitrage entre plusieurs options à différentes échelles (partant du court terme au long terme et de l'individu à la communauté). Le compromis est ici défini comme une situation où le ménage agricole doit faire un arbitrage soit au niveau allocation de ressources de production (du fait de sa quantité limitée), soit entre des objectifs concurrents. La synergie se définit comme une situation agricole dans laquelle les stratégies ou les objectifs visés sont complémentaires. La recherche a permis d'identifier une multitude de compromis qui peuvent se résumer en trois principaux compromis :

### Situation de compromis 1

#### ***Production pour auto-alimentation VS production pour vente VS activités non agricoles***

Notre recherche a montré que les petits exploitants agricoles, malgré les moyens de production limités, diversifient leurs activités (agricoles et non agricoles). Dans 11 sur 12 ménages, on note au moins une source de revenu non agricole (tels que le commerce, l'orpaillage, la migration etc.). Cette multiplication des activités vise selon les ménages à assurer la sécurité alimentaire soit par l'autoconsommation de la production propre soit à travers l'achat de vivres à partir des revenus tirés de la vente des produits agricoles de rentes ou des activités non

agricoles.. Elle permet aussi aux ménages d'être moins vulnérables en cas d'aléas climatiques ou autres chocs et de satisfaire d'autres besoins de base. Le compromis se situe dans l'allocation des facteurs de production et le choix des cultures. Pour chaque décision, le ménage ou les membres individuellement doit prioriser soit la production pour auto-alimentation, soit la production pour vente ou les revenus issus des activités non agricoles. Bien que tous les douze ménages aient déclaré qu'ils se voient continuer dans la production agricole, 02 ont souhaité que cette option soit le dernier recours pour leurs enfants. Face à cette situation, pour une IDA, l'on pourrait agir soit au niveau facteurs de production soit à l'échelle objectifs du ménage.

### Situation de compromis 2

#### ***Augmentation de la production à court terme (agriculture conventionnelle) VS Gestion des ressources naturelles pour une production agricole durable (agriculture durable)***

Les politiques agricoles actuelles de subvention d'engrais chimique bénéficient peu aux petits exploitants agricoles dans notre zone d'étude. En effet, seuls 02/12 ménages ont utilisé sur une minorité de leurs parcelles, de l'engrais chimique en 2018. Des projets ont promu les techniques de CES/DRS y compris la production de compost. Cependant, l'adoption de ces techniques à l'échelle se heurte à des contraintes (05/12 n'en ont adopté aucune, et parmi les 07 autres l'application de ces techniques n'est pas systématique sur toutes les parcelles). Les contraintes sont entre autres :

- La quantité insuffisante des résidus de récolte à satisfaire les multiples sollicitations telles que le besoin d'énergie de cuisine, l'alimentation des animaux et la production de compost ;

- Le difficile accès à l'eau pour la production de compost de qualité. Face à la pénurie d'eau dans les deux villages, les ménages priorisent la consommation domestique (boissons, cuisine, lessive, abreuvement des animaux...) plutôt que la production du compost ;
- Le problème de disponibilité de main d'œuvre qualifiée pour les aménagements des sols en techniques de CES/DRS (zaï, demi-lune, cordons pierreux ...). Certains indiquent que l'objectif d'aménagement des champs en CES/DRS se heurtent à l'objectif de garder les enfants à l'école.

Face à toutes ces contraintes, les ménages agricoles sont amenés à mettre la priorité soit sur les objectifs à court terme, soit à s'investir dans le long terme à travers la récupération des sols.

Les petits exploitants agricoles de la zone d'étude sont dans une posture où ils ne maximisent ni la production à court terme, à travers une pression sur les ressources naturelles, ni de pouvoir investir assez autant qu'ils auraient souhaités dans la gestion agricole durable.

## Situation de compromis 3

### **Accroissement de superficies pour accroître la production agricole VS maintien des zones de pâture pour accroître la production animale.**

L'accroissement des superficies agricoles peut accroître la production agricole dans la mesure où les petits exploitants ont peu accès aux fertilisants (organique ou minéral). Cependant, il est une source d'occupation des zones de pâture (selon 05/12 des ménages) alors que l'étude a clairement montré qu'augmenter le nombre de têtes d'animaux permet d'améliorer le revenu monétaire des ménages. Face au problème de disponibilité de main d'œuvre asso-

ciée à l'extension des superficies, les ménages utilisent les herbicides/fongicides qui produisent à la fois un effet pervers sur la biomasse (selon 07/12 des ménages).

Les ménages et la communauté lors des réunions ont estimé que l'emploi des produits chimiques est la principale source de dégradation des ressources naturelles, de la mortalité du bétail et partant la dégradation du climat social (pollution de la biomasse et des eaux). La gestion de ce compromis demande au-delà du ménage, l'implication des collectivités territoriales et de l'État central.

## MESSAGES CLES

Adressé aux ménages, aux organisations paysannes, aux ONGs, aux collectivités territoriales et à l'État central. L'étude a produit un résultat qui attribue l'amélioration de la production agricole aux techniques CES/DRS. Cependant, malgré les efforts consentis par l'État et ses partenaires, on constate un faible niveau d'adoption de ces techniques par les petits exploitants agricoles du fait de l'insuffisance de matériel agricole, de main-d'œuvre, de connaissances techniques et d'accès aux fertilisants organiques et minéraux (microdoses).

Cette situation alimente la vulnérabilité des ménages au changement climatique et l'expansion inopportune des superficies exploitées (en vue d'accroître la production), source d'emploi abusif d'herbicides, de pesticides et d'engrais chimiques.

**Message 1 : Pour accélérer la transition vers une intensification durable de l'agriculture, il est nécessaire d'agir sur les mécanismes d'accès aux intrants à travers :**

- l'accompagnement spécifique des petits exploitants agricoles dans l'approvisionnement en matériels agricoles (semi-mécaniques) adaptés aux types de sols et aux spécificités de l'agriculture familiale ;

- le renforcement et l'élargissement de la couverture du dispositif de conseil d'exploitation familiale, en y impliquant davantage les organisations paysannes afin de disposer dans chaque village de producteurs formateurs aptes à apporter leur expertise en aménagements CES/DRS et autres techniques à leurs pairs ;

- l'accompagnement des petits exploitants agricoles pour une meilleure gestion intégrée de la fertilité des sols, non seulement par l'amélioration de l'accès aux engrais minéraux (microdosages), mais aussi et surtout par une augmentation importante des subventions allouées aux fertilisants organiques. De plus, en fonction des zones agroclimatiques, certains aménagements CES/DRS à haute intensité de main-d'œuvre (exemple cordons pierreux) pourraient bénéficier de subventions de l'État.

Adressé aux ménages, aux collectivités territoriales, aux ONGs et à l'État central

La quasi-totalité des ménages qui s'investissent dans la production animale ont deux objectifs : tirer des revenus qui contribuent à satisfaire d'autres besoins de base et à mieux résister aux chocs et ; utiliser le fumier pour la fertilisation des sols. Cependant, le constat est que l'agriculture envahit de plus en plus les zones de pâture. L'insuffisance de fourrage limite le potentiel de production animale et provoque l'exacerbation des tensions sociales.

**Message 2 : Pour accélérer la transition vers une intensification durable de l'agriculture, il est nécessaire de concilier ces deux objectifs à travers :**

- la mise en œuvre des chartes foncières locales (inscrites dans la loi 034-2009/AN portant régime foncier rural au Burkina Faso) permettant aux communautés et aux collectivités de délimiter, aménager et sécuriser des espaces communautaires de pâturage dans chaque village de manière participative et consensuelle ;

- le renforcement des capacités techniques et matérielles des ménages (par exemple en faucheuse mécanique) à valoriser la biomasse pour alimenter le bétail ;

- l'intégration de la production de fourrage (comme le « mucuna ») dans les habitudes des ménages agricoles.

Adressé aux collectivités territoriales, aux ONGs et à l'Etat central

Afin de maximiser la production agricole, certains ménages sont dans une dynamique d'extensification des superficies de leurs exploitations. Pour exploiter de grandes superficies de terre tout en réduisant le temps de préparation et d'entretien de ces champs, ils se tournent vers l'emploi tous azimuts d'herbicides dont ceux non homologués. Cette pratique s'est avérée nuisible à la santé du sol, des animaux et des hommes et est source de tension au sein des communautés. De ce fait, il devient urgent de prendre des mesures adéquates allant dans le sens d'une intensification durable de l'agriculture.

**Message 3 : Pour accélérer la transition vers une intensification durable de l'agriculture, il est nécessaire de :**

- appliquer rigoureusement la loi portant contrôle des pesticides (décret no 2017-0431/PRES promulguant la loi no026-2017/AN du 15 mai 2017) tout en mettant en place des mécanismes de veille citoyenne, en collaboration avec les collectivités ;
- améliorer davantage l'accès aux produits homologués tout en sensibilisant les communautés sur les risques de l'utilisation abusive de tels produits et en assurant la

- formation des producteurs pour leur emploi adéquat ;
- accompagner les petits exploitants agricoles dans la lutte intégrée contre les ravageurs des cultures, y compris la promotion de la production et de l'utilisation des biopesticides ;
- mettre en place dans chaque village une brigade de veille, tenant lieu de commission ad hoc et adossée au Conseil villageois de développement (CVD) pour alerter les organes compétents des cas de commercialisation.

Adressé aux ménages, aux collectivités territoriales et à l'État central

L'étude a montré que le faible accès à l'eau est une entrave sérieuse à l'amélioration des rendements des exploitations agricoles familiales. En effet, l'accès à l'eau, pour satisfaire les besoins domestiques, de production de compost et d'abreuvement des animaux, est très limité pour la quasi-totalité des ménages. Associée à la croissance démographique et au réchauffement climatique, l'insuffisance d'eau constitue l'une des principales limites à l'intégration agriculture-élevage et de ce fait, à l'intensification durable de l'agriculture. Il devient urgent de trouver des mesures efficaces pour améliorer la disponibilité et la gestion de l'eau au regard de son importance dans l'intensification durable de l'agriculture.

**Message 4 : Pour accélérer la transition vers une intensification durable de l'agriculture, il est nécessaire de :**

- améliorer la couverture des besoins en eau en augmentant le nombre de points d'eau par village ;

- recenser et promouvoir des systèmes locaux de collecte et de gestion rationnelle des eaux de ruissellement (impluviums, puits saisonniers traditionnels « boullis », puits maraîchers ...).

## CONCLUSION

Les recommandations de cette note politique ont pour objectif de contribuer à aider le Burkina Faso à se doter d'une politique d'intensification durable de l'agriculture prenant en compte le contexte des petits exploitants agricoles. Les petits exploitants adoptent quelque peu des pratiques d'intensification agricole afin de restaurer la fertilité des sols et s'adapter au changement climatique. Le défi pour la politique agricole, outil d'incitation des acteurs, est d'orienter cette intensification agricole vers un équilibre global dans lequel les impacts environnementaux à long terme sont identifiés et internalisés dans le système de production sans que les objectifs à court terme ne soient compromis. De ce fait, l'Etat et ses partenaires doivent réorganiser les soutiens aux exploitants agricoles de sorte à ce qu'ils soient accessibles par les petits exploitants agricoles et les incitent à adopter des pratiques avantageuses à court et à long terme.

### Note

Carney, D., Ed., 1998. Sustainable Rural Livelihoods: What Contribution Can We Make? DFID, London. FAO, 2015. Etat de l'insécurité alimentaire dans le monde. 66p.

Hulot J-F, 2015. Les performances économiques des exploitations agricoles en zones défavorisées dans la CEE. In: Économie rurale. 1990(199) : 26-34p.

INSD, Enquête multisectorielle continue, 2014. Profil de pauvreté et d'inégalité. Rapport, 90p.

[http://www.insd.bf/n/contenu/enquetes\\_recensements/Enq\\_EM/Profil\\_de\\_pauvrete\\_et\\_dinegalite\\_en\\_2014.pdf](http://www.insd.bf/n/contenu/enquetes_recensements/Enq_EM/Profil_de_pauvrete_et_dinegalite_en_2014.pdf)

Musumba, M., Grabowski, P., Palm, C., Snapp, S., 2017. Guide for the Sustainable Intensification Assessment Framework. USAID / Feed the Future.

[https://www.k-state.edu/siil/documents/docs\\_siframework/Guide%20for%20SI%20Assessment%20Framework%20-%202010.24.17.pdf](https://www.k-state.edu/siil/documents/docs_siframework/Guide%20for%20SI%20Assessment%20Framework%20-%202010.24.17.pdf)



Financé par :



Administré par :

